

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER

ORIENTATION 3. OFFRIR UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE FAVORISANT LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PLAN INSTITUTIONNEL LIÉ À LA RÉUSSITE)			
Axes d'intervention	Objectifs de résultat	Indicateurs	Cibles
3.1 Développement d'une approche institutionnelle concertée	Coordination des actions liées à la réussite	Identification et évaluation par le CREPS des projets structurants ⁴⁰ en matière de réussite et de persévérance	Mise en place ou consolidation de 5 projets structurants contribuant à la réussite étudiante d'ici juin 2024
3.2 Consolidation de l'approche programme	Coordination des actions au sein de chacun des programmes	(1) Recension des initiatives favorisant l'approche programme (2) Taux de diplomation global pour le secteur préuniversitaire, le secteur technique ⁴¹ et les programmes techniques de l'ÉNA ⁴²	(1) Mise en place ou consolidation d'au moins 1 initiative par programme d'ici juin 2024 (2) Maintien ou amélioration du taux de diplomation global et par secteur
3.3 Renforcement de la maîtrise de la langue française	Amélioration des compétences rédactionnelles requises pour la réussite du programme	(1) Recension des initiatives favorisant l'amélioration des compétences rédactionnelles des étudiants (2) Taux global de réussite à l'épreuve uniforme de langue (EUL)	(1a) Mise en place ou consolidation d'au moins 1 initiative par département à l'enseignement régulier d'ici juin 2024 (1b) Mise en place ou consolidation d'au moins 1 initiative à la formation continue d'ici juin 2024 (2) Maintien ou amélioration de la réussite à l'EUL tous programmes confondus
3.4 Intervention auprès des étudiants en situation de vulnérabilité au regard de la réussite (et parmi ceux-ci peuvent se retrouver des EESH et des EEBP)	Amélioration de la réussite des étudiants en situation de vulnérabilité ⁴³	(1) Taux de réinscription 3 ^e session des étudiants ciblés (2) Taux de diplomation à la formation continue pour les étudiants ciblés ⁴⁴ (par rapport à l'ensemble des étudiants)	(1) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une progression (2) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une progression
3.5 Valorisation et soutien de l'engagement étudiant aux niveaux scolaire, périscolaire ou parascolaire	Renforcement de l'engagement étudiant	(1) Indice ⁴⁵ d'engagement dans les études, par le sondage institutionnel de satisfaction auprès des étudiants (2) Indice de satisfaction du milieu de vie attrayant et stimulant au Cégep, par le sondage institutionnel de satisfaction auprès des étudiants	(1) Maintien des résultats positifs (2) Maintien des résultats positifs
3.6 Assurer l'accessibilité et des transitions intercycles harmonieuses et de qualité au Cégep	Favoriser l'accueil et la transition interordre de nouveaux étudiants et valoriser une grande diversité de parcours	(1) Recension des activités favorisant l'accessibilité et les transitions intercycles et du nombre d'étudiants y ayant participé (2) Nombre total de nouveaux étudiants inscrits après la date d'abandon (3) Taux global de persévérance 2 ^e session, tout programme, au Cégep	(1a) Mise en place ou consolidation de 1 activité par programme à la formation régulière d'ici juin 2024 (1b) Prendre la mesure du nombre d'étudiants total ayant participé aux activités à l'automne 2021 et assurer un maintien ou une progression (2) Prendre la mesure à l'automne 2021 après la date d'abandon et assurer un maintien ou une progression (3) Prendre la mesure à l'hiver 2022 et assurer un maintien ou une progression

40 Un projet structurant est un projet pérenne, qui répond à un défi ou enjeu précis en matière de réussite et de persévérance, reconnu comme étant prioritaire par le milieu et qui entraîne des retombées significatives pour celui-ci.

41 Sont exclus du secteur technique les programmes techniques de l'ÉNA

42 Afin d'assurer un meilleur suivi de cet indicateur, sont ajoutés, pour le secteur préuniversitaire, le secteur technique et les programmes techniques de l'ÉNA, les indicateurs suivants : taux de réussite des cours au premier trimestre et taux de réinscription à la 3^e session.

43 Le CREPS définit les étudiants en situation de vulnérabilité comme l'ensemble des étudiants suivants (et parmi ceux-ci peuvent se retrouver des EESH et des EEBP) :

- les étudiants inscrits dans le cheminement en Tremplin DEC ;
- les étudiants inscrits au Cégep sous certaines conditions ;
- les étudiants dont la MGS est inférieure à 70 %.

44 Les étudiants ciblés sont les étudiants bénéficiant des services du CSA, de ceux de la Boussole interculturelle ou encore des mesures d'aide en français. Il n'est pas possible, pour des raisons de confidentialité, d'inclure les étudiants bénéficiant des services de psychologie du Cégep parmi les étudiants ciblés.

45 Un indice, par définition synthétique, mesure la variation de la valeur d'une grandeur complexe définie comme agrégation d'un ensemble d'indicateurs.